AMBASSADE
DE FRANCE
EN ARMÉNIE
Liberté
Égalité
Fraternité

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 11 au 12 mars 2021

Le Président ne signera pas le décret sur la nomination d'Artak Davtyan au poste de chef d'état-major général/ Nikol Pachinian a nommé Artak Davtyan, ancien chef d'état-major général (mai 2018 - juin 2020), pour remplacer Onik Gasparyan. Le Président a déclaré qu'il ne signerait pas le projet de décret et ne s'adresserait pas à la Cour constitutionnelle à ce sujet, car le 10 mars, le Président s'était déjà adressé à la Cour constitutionnelle pour lui demander de déterminer si certaines dispositions de la loi sur le service militaire et le statut des militaires étaient constitutionnelles. Selon la Présidence, la décision de la Cour constitutionnelle et les mesures éventuelles peuvent avoir un impact significatif sur la réglementation juridique des questions liées à la nomination et à la révocation du chef d'état-major général des forces armées arméniennes.

L'armée réaffirme sa demande de démission de Pachinian ; Onik Gasparyan conteste son licenciement devant le tribunal/ Pachinian a rencontré les hauts gradés de l'armée arménienne mercredi quelques heures seulement après que Pachinian ait achevé le limogeage d'Onik Gasparyan, chef de l'état-major de l'armée. Dans son discours d'ouverture de la réunion, Pachinian n'a pas mentionné explicitement les demandes de l'armée de sa démission et a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de renvoyer d'autres hauts commandants militaires. Plus tôt dans la journée de mercredi, l'armée arménienne avait réaffirmé ses appels à la démission du gouvernement. Quant à Onik Gasparyan, il s'est engagé à contester devant les tribunaux la décision de Pachinian de le limoger. Il a qualifié son licenciement d'inconstitutionnel. Selon lui, cela montre que seules la démission de Pachinian et la tenue d'élections législatives anticipées peuvent mettre fin à la crise politique dans le pays. Gasparyan a exhorté le personnel militaire arménien à poursuivre son service dévoué et patriotique. Dans une déclaration distincte publiée peu après, les hauts gradés de l'armée ont réaffirmé leur soutien à Gasparyan et ont déclaré qu'ils s'en tenaient à leurs précédentes « *évaluations de la situation actuelle dans le pays* ». « *Il n'y a qu'une seule solution à la situation et elle est mentionnée dans l'appel [de Gasparyan]* » ont déclaré les militaires.

Une femme libano-arménienne détenue en Azerbaïdjan libérée/ Une femme libano-arménienne, Maral Najarian, a été libérée mercredi, quatre mois après avoir été capturée par les forces azerbaïdjanaises dans le Haut-Karabakh. Najarian a été transporté par avion de Bakou à Beyrouth via Istanbul. Elle a la double nationalité arménienne et libanaise. Le Président du Parlement, Ararat Mirzoyan, a remercié la Présidente de la chambre haute du Parlement russe, Valentina Matviyenko, d'avoir contribué à la libération de Najarian. Mirzoyan a proposé de décerner la médaille d'honneur du Parlement à Matviyenko pour le retour de Najarian. Il a exprimé l'espoir que les efforts conjoints avec ses collègues permettront le retour de tous les prisonniers de guerre et des civils captifs. La député du parti « Arménie prospère », Naira Zohrabyan, a déclaré que trois autres femmes arméniennes, dont une mère et une fille, seraient toujours en captivité en Azerbaïdjan. Quant au retour de Najarian, Zohrabyan a noté que sa libération a été possible grâce au travail du gouvernement libanais, ainsi que de la Présidente du Conseil de la Fédération de Russie, Valentina Matviyenko, qui a personnellement contacté son collègue à Bakou. Selon elle, un travail actif pour le retour de Najarian a également été mené par le militant des droits de l'homme, le représentant des intérêts des prisonniers de guerre à la CEDH, Siranush Sahakyan, l'ombudsman, Arman Tatoyan, l'ancien consul honoraire d'Arménie à Andorre, Ara Baghdasaryan, et Zohrabyan elle-même. Elle a aussi noté la participation de la filiale libanaise de la Croix-Rouge et la branche libanaise du parti Dachnak. La députée a expliqué qu'ils avaient délibérément évité de communiquer sur le retour de Najarian afin que rien ne perturbe ce retour. Elle a cité en exemple l'histoire du prisonnier de guerre arménien Erik Khachatryan. Selon la députée, après que l'information se soit répandue sur les réseaux sociaux que Khachatryan serait libéré, Bakou a changé d'avis et en a fait venir un autre à la place de Khachatryan. Commentant la libération de Najarian, la porte-parole du Ministère des affaires étrangères de l'Azerbaïdjan a déclaré que la femme elle-même voulait retourner au Liban, pas en Arménie. Selon la porte-parole, aucune femme d'origine arménienne n'est actuellement détenue en Azerbaïdjan et la plupart des cinq femmes ayant déjà été libérées pendant les hostilités. Selon les militants des droits de l'homme, quelque 300 prisonniers de guerre arméniens restent en Azerbaïdjan.

Selon la presse, Najarian et sa sœur avaient émigré en Arménie après l'explosion dévastatrice du port de Beyrouth en août dernier et avaient décidé de s'installer au Karabakh quelques jours seulement avant le début de la guerre arméno-azerbaïdjanaise, le 27 septembre 2020. Najarian s'était rendu au Karabakh avec un ami libano-arménien, Vigen Euljekian, le 10 novembre, quelques heures après le cessez-le-feu. Ils avaient été arrêtés dans la ville de Shushi au Karabakh et emmenés à Bakou. Selon Najarian, ils ne savaient pas que Shushi avait été prise par l'armée azerbaïdjanaise au début du mois de novembre. « *Ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas nous laisser partir, que nous étions des terroristes. Ils ont battu Vigen, puis nous ont mis dans une jeep et nous ont emmenés en Azerbaïdjan. Ils ont bandé les yeux de Vigen, mais pas les miens. Ils nous ont menacés, j'avais très peur, je ne pensais pas que je sortirais vivante* » a- t-elle déclaré. Euljekian est toujours détenu dans une prison azerbaïdjanaise, sous le coup d'accusations de terrorisme. Najarian risquait de faire l'objet d'accusations similaires. « *Ils m'ont soupçonnée d'être une espionne à cause de ma connaissance du turc* » a déclaré Najarian aux journalistes. Selon elle, elle n'a pas été torturée, mais j'ai subi des dommages psychologiques. Najarian a également déclaré qu'elle avait été placée à l'isolement dans trois prisons azerbaïdjanaises différentes et qu'elle n'avait jamais vu d'autres prisonniers arméniens.

Le Président invite toutes les forces aux négociations pour sortir de la crise/ Mercredi, le Président Armen Sarkissian a invité Pachinian, son équipe et les dirigeants de l'opposition à se réunir au palais présidentiel samedi pour tenter de trouver « *des moyens mutuellement acceptables de surmonter la crise* ». Les forces politiques avaient jusqu'au 11 mars à 18 heures pour indiquer leur volonté de discuter de la question. Le parti au pouvoir et l'un des deux partis d'opposition représentés au Parlement, « Arménie lumineuse », ont accepté jeudi de participer à ces négociations. Quant à l'alliance de l'opposition, celle-ci a fixé des conditions de négociation. Selon eux, les discussions doivent avoir lieu au Parlement, être diffusées en direct et porter sur la démission de Pachinian et la formation d'un gouvernement par intérim.

La Ministre met en garde contre une pénurie de lits d'hôpitaux en raison de l'augmentation des cas de COVID-19/ La Ministre de la santé, Anahit Avanesyan, a averti jeudi que les hôpitaux pourraient manquer de lits pour les patients atteints du COVID-19 si la nouvelle augmentation des cas de coronavirus dans le pays se poursuivait. Avanesyan a émis cet avertissement après que les autorités sanitaires ont enregistré le plus grand nombre de cas en une journée, 748, depuis plus de deux mois. Elle a déclaré que les neuf hôpitaux qui traitant les patients du COVID-19 disposaient actuellement d'une centaine de lits vacants et que les autorités mettaient en place davantage de lits pour faire face au nombre croissant de cas graves.

Le premier chef adjoint de l'état-major général, le lieutenant-général Tigran Khachatryan a contesté devant le tribunal le décret présidentielle sur son licenciement/ Rappelons que Khachatryan a perdu son poste quelques heures après qu'un média pro-opposition l'ait cité en train de se moquer des déclaration de Pachinian sur les « Iskander » (cf. revue du 24 février 2021). La déclaration sans précédent de l'armée arménienne demandant la démission du gouvernement est intervenue le lendemain de ce licenciement controversé (cf. revue du 25 au 26 février 2021). Dans cette affaire judiciaire, le Président Armen Sarkissian est le défendeur [c'est le Président qui signe les décret de nomination ou licenciement des haut militaires], et le bureau du Premier ministre et l'état-major général des forces armées sont impliqués en tant que tierce partie. Varoujan Avedikian, associé directeur du cabinet d'avocats TK & Partners, a déclaré que la société avait entrepris de protéger les intérêts de Khachatryan. Selon lui, le licenciement du lieutenant général s'était accompagné de nombreuses et graves violations des lois et de la Constitution. Il a ajouté que, conformément à la loi, la prise en considération de l'action en justice suspend la mise en œuvre de l'acte administratif contesté, c'est-à-dire le décret du Président, jusqu'à ce que l'acte judiciaire relatif à l'affaire entre en vigueur.

Ministre: les restes de certains soldats tués au Karabakh ne peuvent être identifies/ Selon la Ministre de la santé, grâce à des analyses d'ADN plus de 2 200 procédures ont été menées pour identifier les corps et les restes des soldats morts au Karabakh. Les restes de certains soldats tués sont si endommagés qu'ils ne peuvent être identifiés.

HALO Trust dément avoir remis des cartes de champs de mines aux forces turques pendant ou avant la guerre du Karabakh/ « *HALO Trust a connaissance d'une allégation selon laquelle il aurait remis des cartes de champs de mines aux forces turques avant ou pendant le conflit de 2020 sur le Karabakh. Il n'y a absolument aucune vérité dans cette affirmation. Pendant plus de 20 ans, HALO a travaillé au Karabakh pour assurer la sécurité de la population locale. HALO Trust ne peut opérer dans les zones de conflit du monde entier que parce que c'est une organisation totalement apolitique et neutre. L'affirmation est totalement fausse* » a déclaré l'organisation caritative British Halo Trust.

Création d'une nouvelle force politique « Troisième Force »/ L'initiative civique « Troisième force » sera transformée en une alliance politique et participera aux élections. Selon Artak Tovmasyan, membre de l'initiative, chef de la Fondation « Tovmasyan », en raison de la confrontation entre les autorités et l'opposition, l'Arménie est au bord de la guerre civile, et le pays a besoin d'une troisième force. D'après Tovmasyan, il n'avait jamais pensé à s'engager dans la politique, mais la lourde défaite dans la guerre de 44 jours impose un nouvel agenda. « *Notre objectif est la démission du gouvernement actuel* » a noté Tovmasyan. La presse note qu'outre Artak Tovmasyan, le groupe comprend Aram Sargsyan, chef du Parti démocratique d'Arménie, Arshak Zakaryan, chef de la Fondation « Garde nationale d'Arménie », Aragats Akhoyan, chef de la Fondation « Retour » et Vardan Ayvazyan, chef du département de droit constitutionnel à l'Université d'État d'Erevan.

La conseillère juridique du Premier ministre aurait interféré avec l'enquête préliminaire contre un ancien député/ *168.am* a publié des vidéos dans lesquels Anna Vardapetyan, la conseillère juridique du Premier ministre, interfère avec l'enquête préliminaire de l'affaire pénale contre Ruben Hayrapetyan, un ancien député arménien et l'ancien chef de la Fédération de football d'Arménie, et son fils Rafik Hayrapetyan. En particulier, Vardapetyan apporte des modifications aux documents de l'affaire. Commentant ces vidéos, l'avocat de Hayrapetyan a déclaré que son client était outré, mais pas surpris, par cette vidéo scandaleuse. « *Nous avons compris depuis longtemps que l'affaire pénale engagée contre Hayrapetyan est un ordre politique, et cette vidéo est devenue une preuve* » a déclaré l'avocat. Rappelons que le Comité d'enquête avait engagé des poursuites pénales contre Hayrapetyan, l'accusant, ainsi que son fils, de détention arbitraire, de privation délibérée et illégale de liberté.

L'Arménie commence à vacciner les professionnels de la santé avec Sputnik-V/ L'Arménie a commencé à vacciner les professionnels de santé contre le COVID-19. Ceux engagés dans la réponse au COVID-19 reçoivent le vaccin russe Sputnik V sur une base volontaire. La porte-parole du ministère de la Santé, Hripsime Khachatryan, a déclaré à *ARMENPRESS* que le gouvernement russe avait fait don de 2000 doses de Sputnik V à l'Arménie au début de l'année 2021 qu'ils l'utilisaient pour cette vaccination.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.